

PRIX D'AVENIR POUR L'ÉCOQUARTIER FLUVIAL DE L'ÎLE SAINT-DENIS

Le 30 novembre 2011 a été donné le palmarès de l'appel à projet Ecoquartier 2011, lancé par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

La ZAC bi-site de l'Ecoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis, réalisée par la SEM Plaine Commune Développement, a obtenu le **Prix d'avenir** qui distingue des projets portés par des territoires soumis à des enjeux majeurs et ciblés.

Ce palmarès récompense les projets selon des mentions spécifiques en termes d'aménagement durable : « Performances écologiques », « Nature en ville », « De la Qualité du projet à la vie de quartier ». Sur les 394 collectivités qui ont candidaté, 24 projets ont été récompensés.

L'écoquartier fluvial en quelques mots...

L'ambition de ce projet urbain est de réhabiliter un site fluvial remarquable, aujourd'hui composé de friches industrielles, en un écoquartier mixte (logements, activités, commerces, équipements...) valorisant une situation géographique exceptionnelle. L'écoquartier fluvial permettra de redonner une unité urbaine à l'île et de l'ouvrir sur ses berges, le tout dans une démarche de développement durable et d'innovation écologique. Cet ambitieux projet s'étend sur un périmètre de 22 hectares, ce qui représente un cinquième du territoire de l'Île-Saint-Denis.

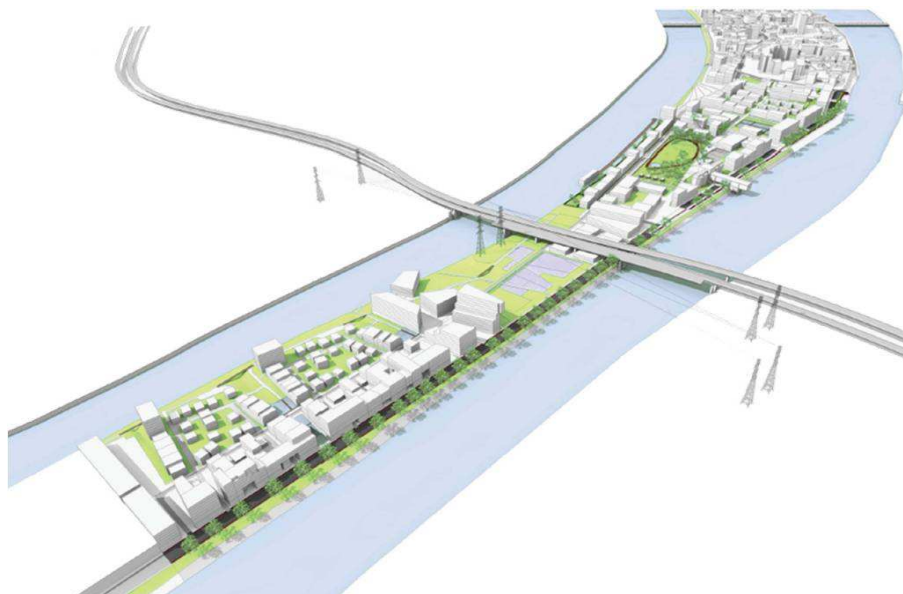
Plaine Commune Développement intervient dans le cadre d'une ZAC bi-sites créée en octobre 2009. D'une superficie globale de 13,29 hectares, elle porte sur deux emprises foncières : le site des anciens entrepôts du Printemps et des Galeries Lafayette.

... Et quelques chiffres

- 153 000 m² shon globale
- 1 000 logements
- 55 400 m² shon d'activités économiques
- 7 600m² d'équipements publics

Les dates clés

- Octobre 2009 : création de la Zac
- 23 septembre 2010 : désignation de l'aménageur
- 2014 : début des travaux de construction



Quelques mots sur Plaine Commune Développement...

Plaine Commune Développement, Société d'économie mixte, intervient sur le territoire de Plaine Commune, agglomération de Seine-Saint-Denis de 350 000 habitants composée de huit villes. Au service de ces collectivités, la Sem réalise des opérations d'aménagement, de construction d'équipements et de bureaux et conduit des missions de développement.